

90 points de contrôle

Un véhicule d'occasion entrant dans les critères du label 'Das WeltAuto' doit faire l'objet des 90 points de contrôle repris dans la liste ci-dessous :

1. Equipements intérieurs

1. Fonctionnement du klaxon.
2. Fonctionnement de la montre et remise à l'heure si nécessaire.
3. Éclairage du tableau de bord (rhéostat y compris).
4. Fonctionnement du rétroviseur intérieur.
5. Fonctionnement/mémoire des rétroviseurs électriques.
6. Fonctionnement moteur électrique et mémoire des sièges avant (et à l'arrière selon le cas).
7. Vérification de l'usure, de la tension et du fonctionnement des ceintures de sécurité à l'avant et à l'arrière.
8. Fonctionnement du toit ouvrant (et contrôle de l'état des joints).
9. Fonctionnement de la climatisation et ses commandes : froid/chaud/ventilation/répartition.
10. Fonctionnement du chauffage et du dégivrage.
11. Fonctionnement des interrupteurs du chauffage et de la ventilation.
12. Fonctionnement de la boîte à gants.
13. État des garnitures des sièges, des tapis et revêtements.
14. Vérification de l'outillage de bord dont compresseur et triangle de signalisation.
15. Vérification du fonctionnement de toutes les vitres descente/remontée/antipincement.
16. Fonctionnement des réglages du volant.
17. Vérification de l'éclairage de l'habitacle, du coffre à bagages et de la boîte à gants.
18. Fonctionnement de l'allume-cigare et des prises de courant.

2. Eclairage

19. Réflecteurs latéraux/feux de stationnement.
20. Feux de croisement.
21. Feux de route.
22. Projecteurs antibrouillard.
23. Clignotants avant et arrière.
24. Clignotants latéraux.
25. Feux de détresse avant et arrière (warning).
26. Réglage des phares.
27. Feux arrière.
28. Feux stop dont 3e feu stop.
29. Feu antibrouillard arrière.
30. Feux de recul.
31. Feux de plaque minéralogique.

3. Carrosserie

32. Pare-brise.
33. Lunette arrière.
34. Pare-chocs avant et arrière.
35. Capot avant et arrière.
36. Peinture sur le côté droit et gauche.
37. Dessous de caisse.
38. Toit.

4. Châssis

39. Vérification visuelle de l'état du système d'échappement : tubulures, fixations et étanchéité.
40. Vérification du pot catalytique (diagnostic endommagement).
41. Vérification visuelle de l'état des rotules d'essieu et de l'étanchéité des soufflets.
42. Vérification des conduits de direction assistée.

- 43 Vérification de la direction (jeu éventuel).
44. Vérification des amortisseurs : fuites et fixations.
45. Vérification des amortisseurs arrière et barres antiroulis.
46. Vérification des arbres moteurs et joints.
47. Vérification du frein de parking (manuel ou électrique).
48. Vérification visuelle de l'absence de fuite moteur.
49. Vérification visuelle de l'état du carter moteur inférieur : absence de chocs ou de fissures.
50. Vérification visuelle de l'absence de fuite de transmission.
51. Vérification de l'absence de fuite sur le différentiel.
52. Vérification visuelle de l'état du châssis.
53. Contrôle des chapeaux de valves placés sur les raccords d'aération.

5. Freins et pneumatiques

54. Vérification visuelle des garnitures, tambours et cylindres des freins à l'avant et à l'arrière.
55. Contrôle du système hydraulique de freinage : présence de fuites et endommagement des tuyauteries.
56. Vérification indicateur et capteur de contrôle de la pression des pneus.
57. Vérification du type et de l'état des pneumatiques dont roue de secours (marque, homologuée et identique sur le même essieu, dimension, indice de charge et indice de vitesse, usure régulière, entaille, hernie).
58. Vérification du serrage des boulons de roues (avec clé dynamométrique) et la présence des écrous antivol.
59. Pression de gonflage des pneus (y compris roue de secours).
60. Pneu avant droit : contrôle de l'état et l'aspect de la bande de roulement, inscription de la profondeur des sculptures mesurée.
61. Pneu avant gauche : contrôle de l'état et l'aspect de la bande de roulement, inscription de la profondeur des sculptures mesurée.
62. Pneu arrière droit : contrôle de l'état et l'aspect de la bande de roulement, inscription de la profondeur des sculptures mesurée.
63. Pneu arrière gauche : contrôle de l'état et l'aspect de la bande de roulement, inscription de la profondeur des sculptures mesurée.